

# JOURNÉE NATIONALE DES UNITÉS DE SOINS INTENSIFS EN PSYCHIATRIE 2024 (USIP)



**Équilibre entre  
sécurisation  
des soins et  
préservation  
des libertés  
individuelles**

**Jeudi 4 avril 2024  
Le Vinatier  
Bâtiment 416**

**Inscriptions  
et informations :  
ASSO-2FSPI@  
outlook.fr**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOINS PSYCHIATRIQUES INTENSIFS

**2FSPI**

**LE VINATIER**  
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE  
LYON MÉTROPOLE

# JOURNEE NATIONALE DES UNITES DE SOINS INTENSIFS EN PSYCHIATRIE 2024 (USIP)

Argumentaire

A l'heure où les modèles et outils de soins de psychiatrie générale évoluent, où la psychiatrie et l'hôpital public traversent une crise multifactorielle sans précédent, où les enjeux de la réforme de financement de la psychiatrie et des autorisations s'additionnent à un climat sociétal augmentant les demandes et besoins ; se pose ou s'impose la question de la place et des fonctions des USIP dans le système d'offre de soins et les schémas de parcours de soins en PG.

Souvent perçues et assimilées à des lieux d'enfermement « punitifs » avec une intensivité des soins proportionnée à l'intensivité de la contrainte, les USIP en tant que dispositifs spécifiques de psychiatrie générale doivent se (re) définir, se redessiner, se reformer.

Souffrant d'une empreinte historique négative, d'une absence de réglementation ou de cahier des charges national, ces unités se sont développées en fonction des opportunités ou des besoins locaux sans cohérence globale, sans stratégie d'implantation sur le territoire et sans référentiel commun de fonctionnement autre que les principes généraux d'unités similaires outre-manche ou outre atlantique.

A ce jour, la convergence de nombreuses problématiques impose de redéfinir ce qu'est le soin intensif en psychiatrie, ce que sont les USIP, leur place, leur fonction et leur fonctionnement. C'est pourquoi une dynamique de travail collective et nationale s'est instaurée et fédérée autour de la 2FSPI avec le souci de travailler à la transparence, à un référentiel commun, un label qualité et une charte de fonctionnement qui pourrait servir de base de travail à nos tutelles et autorités.

Dans cette perspective, l'USIP du Vinatier organise, soutenue par la 2FSPI, une journée de travail nationale sur le thème « équilibre entre sécurisation des soins et préservations des libertés individuelles » le 04 avril 2024.

Seront associées différents acteurs concernés par la problématique avec des associations de famille, le président des associations de directeur d'établissement public de santé mentale, des médecins de secteur, juriste et représentant de nos tutelles. Un état des lieux et une « mise à plat » des problématiques les plus saillantes seront proposés pour aider à la construction d'une charte de fonctionnement de ces dispositifs actuellement aussi indispensables qu'hétérogènes et décriés.



**LE VINATIER**  
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE  
LYON MÉTROPOLE

# JOURNEE NATIONALE DES UNITES DE SOINS INTENSIFS EN PSYCHIATRIE 2024 (USIP)

Programme  
et plan

**8h30-9h00** : Accueil des participants

**9h-9h30** : Discours d'accueil

**9h30-11h** : Table ronde « Les enjeux actuels des Soins Intensifs Psychiatriques »

**11h-11h15** : Pause

**11h15-12h00** : Présentation plénière : « Les droits fondamentaux des patients en psychiatrie » Dr Renault - Dr Lacambre

**12h00-13h30** : Buffet + exposition « La Bande Des SIS Nez : Dessine-Moi une Histoire »

**13h30-14h15** : Début des échanges inter-sites. Restitution de synthèse de la table ronde par les deux modérateurs. Présentation du nouveau bureau de la 2FPSI (élection à l'AG du 3 avril) et présentation de la première version de la charte. Présentation des ateliers

**14h15-15h45** : Participation aux ateliers

**15h45-16h** : Pause

**16h-16h45** : Restitution des ateliers

**16h45-17h** : Clôture de la journée

## NOUS TROUVER

Campus Hospitalier  
95 boulevard Pinel -Bron  
Bâtiment 416 - 2ème étage  
06-64-79-58-26



**LE VINATIER**  
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE  
LYON MÉTROPOLE

# JOURNEE NATIONALE DES UNITES DE SOINS INTENSIFS EN PSYCHIATRIE 2024 (USIP)

Ateliers

## **Atelier 1** – Isolement et contention : Où en est-on en 2024 ?

L'isolement et la contention sont des mesures de sécurité de dernier recours encadrées légalement. La loi du 24 janvier 2022 permet le contrôle de ces mesures à travers le Juge des Libertés et de la Détention, l'accès à un avocat et l'information d'un tiers.

Si ces mesures doivent être les plus limitées possibles, qu'en est-il dans le cadre des soins sécurisés où s'additionnent des populations de patients à risque. Quels moyens ou quelles méthodes, ou quelles formations spécifiques peuvent être employés pour réduire leur utilisation ?

## **Atelier 2** – (re)Aménager les liens : place des outils de communication 3.0 dans les soins intensifs de psychiatrie. (Téléphone, internet, réseaux sociaux)

A l'air où le numérique et les liens en distanciel s'imposent dans le quotidien de tous, y compris pour les démarches administratives, et qu'officiellement et juridiquement, l'interdiction d'utilisation des moyens de communication ne peut-être que judiciaire, comment penser la gestion et la mise en place de ces outils du quotidien dans nos unités de soins ?

## **Atelier 3** – Quelles ouvertures pour un lieu fermé ?

Les entrées et sorties de l'USIP, qui, quand, comment, pourquoi ?

Comment intégrer l'extérieur comme espace de soins et comment associer les familles et les proches au processus de stabilisation du patient ? Comment envisager la place des pairs-aidants ?

## **Atelier 4** – Reinventer l'inventaire ? Entre gestion des risques et intimité : intérêts et limites de l'inventaire d'admission à l'USIP

Avoir accès à ses affaires personnelles est un droit, comment l'appliquer et le décliner dans des unités de soins intensifs en psychiatrie



**LE VINATIER**

PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE  
LYON MÉTROPOLE

# JOURNEE NATIONALE DES UNITES DE SOINS INTENSIFS EN PSYCHIATRIE 2024 (USIP)

Comité et invités

## Comité d'organisation

- Dr BIED Clémence – Présidente de la 2FSPI – Le Vinatier - Cheffe de service USIP/PAPV – Pôle SIS
- MANHAUDIER Guillaume – Le Vinatier - cadre supérieur de santé - Pôle SIS
- REHEL Manon – Le Vinatier – faisant fonction cadre de santé USIP – Pôle SIS
- MAITRE Delphine – Le Vinatier – Secrétaire de la 2FSPI – IDE PAPV – Pôle SIS
- BICHARI Samia – Le Vinatier – ASD USIP – Pôle SIS
- HUET Julia – Le Vinatier – IDE USIP – Pôle SIS
- DUMONT Victorine – Le Vinatier – ASD USIP – Pôle SIS
- GARCIA Emeline – Le Vinatier – IDE USIP – Pôle SIS
- MEYER Julie – Le Vinatier – IDE USIP – Pôle SIS
- MAQUIN Amandine – Le Vinatier – IDE USIP – Pôle SIS
- AURIOL Camille – Le Vinatier – IDE USIP – Pôle SIS
- PENAS Yannick – Le Vinatier ASD animateur – USIP – Pôle SIS
- VULLIN Catherine – Le Vinatier - Secrétaire - Pôle SIS

## Invités

- FERRAGNE André – Secrétaire Général de la Contrôleuse Générale des Lieux de Privation de Liberté
- MARIOTTI Pascal – Directeur général Le Vinatier – Président de l'ADESM
- PAUL Olivier – délégué régional UNAFAM Aura
- Dr MEUNIER Frédéric – Le Vinatier – Président de CME
- Dr ZEROUG-VIAL Halima Zeroug – Le Vinatier – Vice-Présidente de CME
- Dr RHEIMS Elodie Saint Jean de Dieu – Vice-Présidente de CME
- Dr PERIN-DUREAU Marion – Le Vinatier – Cheffe des services intra-hospitaliers – Pôle Ouest
- Dr MARMASSE Olivier – EPSM de La Réunion – Chef de service SMPR-CRIAVS-USIP
- Dr LAMBERT Charles-Edouard – Le Vinatier – Chef de service UHSA – Pôle SMDPL



**LE VINATIER**  
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE  
LYON MÉTROPOLE